

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2026

Membres :	19
Présents :	19
Représentés :	0
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars 2026, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de la présidence de Monsieur Raymond BLANCHETON.

**Date de la convocation :** 16 mars 2026

**Présents :** Jean-Jacques CHAPOULIE, Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE, Gaëtan BRUNET, Pascale BASTIER, Gérard GASNIER, Delphine LEMAIN, Christophe MATTANA, Laurence RAYNAUD, John-Henry PERE, Sandra ROUSSEAU, Serge GERMANEAU, Nathalie MORICHON, André GUYOT, Christine TEXIER, Raymond BLANCHETON, Céline SAUTIVET, Patrick ROBERT, Stéphanie DENIS, Philippe DUFOUR.

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE.

Ouverture de la séance à 19h10.

## Élection du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Raymond BLANCHETON, doyen d'âge pour procéder à l'élection du Maire.

Deux assesseurs sont désignés pour compléter le bureau : Gaëtan BRUNET et Delphine LEMAIN.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance, qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

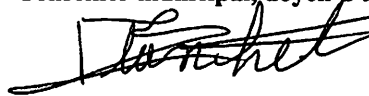
- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19
- majorité absolue : 10

Monsieur Jean-Jacques CHAPOULIE a obtenu 19 voix.

Monsieur Jean-Jacques CHAPOULIE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que  
dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 25/03/2026

Conseiller municipal, doyen d'âge



Raymond BLANCHETON

